

# Licence professionnelle Assistant commercial export trilingue

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Assistant commercial export trilingue. 2011, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02039410

**HAL Id: hceres-02039410**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039410>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse-Normandie

Demande n° S3LP120002057

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Assistant commercial export trilingue

## Présentation de la spécialité

L'objectif de la licence professionnelle « Assistant commercial export trilingue », ouverte en 2004, est de former des professionnels capables d'accompagner les entreprises dans la gestion des opérations commerciales, administratives et logistiques en provenance ou à destination de l'étranger. Les métiers visés sont : commercial export et assistant export. Sur la totalité de l'offre de licences professionnelles proposées par l'UCBN en 2010, six sont dans le secteur de professionnels commerce mais cette formation est la seule qui soit destinée au commerce international en articulant les compétences linguistiques aux compétences commerciales. Dans l'environnement régional de Basse-Normandie, la licence professionnelle « Assistant commercial export trilingue » est le seul diplôme national.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	19
Taux de réussite	> 92 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	10 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	75 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) enquête interne ?	40 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation dont le responsable est un professeur certifié d'allemand, s'appuie sur une équipe pédagogique composée d'intervenants professionnels, d'enseignants de langues et d'enseignants de spécialité. Il n'est pas identifiable de parcours différenciés pour tenir compte des acquis et des besoins des étudiants ayant suivi des cursus différents, BTS, DUT, L2 « Langues étrangères appliquées » et « Langue, littérature et communication européennes ». L'ancrage de la licence professionnelle dans l'offre générale de l'UCBN doit donc être complété par un dispositif pédagogique pour une articulation réussie avec le niveau Licence de l'établissement. L'implication des professionnels correspond à un périmètre de proximité avec les entreprises locales sans développement d'un partenariat institutionnel. Ce constat pourrait expliquer la difficulté de mise en contact de l'étudiant avec le secteur d'activité, ne facilitant pas son insertion professionnelle, comme le souligne le taux d'insertion qui correspond à 40 % lequel est associé à un taux de poursuite d'études à 30 %.

- Point fort :
  - La possibilité de stage à l'étranger.
- Points faibles :
  - Des effectifs en baisse.
  - Une poursuite d'études élevée et un faible taux d'insertion professionnelle.
  - L'absence de prise en compte des publics variés.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

La pertinence de la formation n'est pas à remettre en question, mais il convient d'améliorer sensiblement le pilotage de la licence professionnelle, l'accompagnement et le développement du partenariat professionnel, la participation des professionnels du secteur potentiel d'emploi et l'organisation des enseignements. Le conseil de perfectionnement, s'il était mis en place, pourrait être un espace d'échange pour améliorer cette situation, et la démarche d'auto-évaluation serait une aide au pilotage de la licence professionnelle.